24e ANNÉE N° 2108 PARAIT LE SAMEDI 7 MARS 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ALFRED DE MUSSET

Lundi, 2 mars, ont été représentées au théâtre de Digne par une troupe parisienne :

On ne badine pas avec l'amour et *Il ne faut jurer de rien.*

Voilà cinquante années, au mois de mai dernier, qu'est mort Alfred de Musset. Son œuvre est tombée dans le domaine public. Affranchies des droits d'auteur, ses délicieuses comédies pourront être plus souvent jouées sur nos scènes de province. Des éditions populaires seront créées. D jà, les *Annales*, qui se sont assigné la haute mission de vulgariser la belle littérature, viennent de publier le *Musset des jeunes filles*.

Nos potaches pourront désormais acquérir à bon marché les *Contes d'Espagne et d'Italie* et *la Confession d'un enfant du siècle*.

Au temps déjà lointain où je fréquentais les bancs du collège, les livres coûtaient cher et les générations d'écoliers se transmettaient, hâtivement calligraphiées sous le regard déjoué de nos surveillants, les poésies de notre auteur favori.

Les plus parresseux, dont j'étais, se refusaient à cette besogne de copiste qui rappelait nos pensums et préféraient apprendre par cœur les plus beaux passages, c'est-à-dire tout. Les heures consacrées à cet exercice furent d'ailleurs les mieux employées de nos études car nous enrichimes l'écrin de notre mémoire de vers étincelants, de merveilleux poèmes, féerique trésor auquel nous n'avons, au cours de la vie, cessé de puiser.

Bien rares étaient les privilégiés qui avaient l'heureuse chance de posséder et lire en cachette un exemplaire des *Contes et Nouvelles* ou des *Comédies*. Tous les dimanches, nous assistions à la messe dans la petite chapelle. Un camarade nous étonnait par sa ferveur, absorbé dans la lecture d'un coquet parroissien à reliure souple. Un matin, je me penchai et pus lire en haut de la page : *On ne badine pas avec l'amour*, proverbe en trois actes.

* * *

Quel ne fut pas notre étonnement, nos classes terminées, de constater la médiocre estime qu'avait pour notre Musset la jeunesse poétique d'alors. Toute son esthétique tenait dans l'urne sonore de Leconte de Lisle et le vase harmonieux aux élégants contours des Sully-Prud'homme. L'art des Parnassiens, fait d'impuissance lyrique, — comme a dit Han Ryner, — et d'application minutieuse à une forme qu'ils croyaient absolue, ne pouvait pardonner à l'auteur des *Nuits* et de *Namouna* ses vertigineuses envolées, ses rimes insuffisantes et le désordre apparent de sa composition.

Il me souvient d'avoir, à cette époque, pris part à un dîner de jeunes poètes qu'avait accepté de présider Théodore de Banville. Le prestigieux rimeur des *Odes funambulesques* était bien le causeur le plus spirituel, le plus amusant, le plus étonnamment paradoxal qu'il fût possible d'imaginer. Au desert, un des convives dit quelques vers d'une facture un peu négligée. De Banville écouta, très attentif. La pièce finie : « Jeune homme, dit-il, vous avez lu Alfred de Musset. » Comme le pauvre garçon s'excusait, il ajouta : « Apprenez qu'il n'y a dans Musset pas un vers écrit en français, et dans Lamartine pas un mot. »

Ainsi malmené par les Parnassiens, Alfred de Musset n'était pas mieux traité par les naturalistes. Emile Zola, dans ses pesantes charges contre les romantiques, ne l'épargna point.

Le temps à passé, le nuage de ces vaines critiques s'est dissipé.

Tels ces brouillards légers que l'aurore soulève
Et qu'avec la rosée on voit s'évanouir.

Le saule planté sur la tombe du sensitif poète n'a cessé de reverdir et d'étendre son délicat feuillage. Aujourd'hui les néo-romantiques placent Musset au rang de leurs demi-dieux et les symbolistes le revendiquent à côté de Racine, de Chénier et de l'impeccable Vigny.

* * *

Alfred de Musset, dont la fougue sceptique, l'ironique verve et les audaces lyriques enthousiasmaient notre jeunesse, nous apparaît maintenant comme le plus ordonné des écrivains, personnifiant, avec La Fontaine et Molière, l'art et l'esprit de notre race.

Il restera éternellement, échappant à toute classification d'école, le poète adoré de la vingtième année, le poète sans égal de l'amour, de ses élans, de ses ardeurs, de ses désespérances.

Auteur dramatique, il apporta à la scène française, alors en proie au vaudeville et au mélodrame, une note nouvelle, lui rendant la grâce heureuse, l'esprit léger de Marivaux, avec plus de philosophie, d'émotion, de clarté souriante et d'aristocratique élégance.

Gaston Beinet.

du Journal des Basses-Alpes.

Le Reboisement à la Chambre

On lit dans la *Revue Forestière de France* que la question du reboisement est plus que jamais à l'ordre du jour ; elle publie en effet, les noms de 220 Députés, représentant 51 départements, qui ont formé à la chambre le Groupe de défense forestière et pastorale, que préside l'honorable Député M. DELEGLISE.

Afin de prouver que c'est là une question vitale pour la France, ladite Revue a, à cet effet, commencé une enquête dans les pays inondés, elle publie une première liste de 100 communes qui perdent ensemble plus de 16 millions, et n'ont reçu en tout que 67.605 francs de secours (sic) soit : une goutte d'eau pour un décalitre !

Ces communes demandent aujourd'hui que l'on reboise à outrance, non seulement la montagne ; mais même la plaine, et elles espèrent que, le Syndicat Forestier de France dont l'organisation, on le sait, s'étend dans 84 départements, va leur permettre de reboiser dans un délai très rapproché ; étant donné que l'Etat, notre père ne peut pas tout faire.

La *Revue Forestière de France* ouvre une souscription en faveur des inondés, de même qu'elle en a ouvert une pour élever un Monument à l'ingénieur SURELL un vrai reboiseur " dont les conseils suivis eussent évité bien des desastres. Elle a déjà reçu 110 fr. 35 qui seront versés au Comité présidé par M. DAUBRÉE l'éminent Directeur général des Eaux et Forêts.

Les noms des Donateurs seront publiés dans la *Revue Forestière de France* et gravés sur des plaques de chêne, pour être placés dans le socle du monument. Les fonds pour ces deux souscriptions doivent être envoyés, à la *Revue Forestière de France*, 117 rue Réaumur à Paris, qui envoie gratuitement à tout le monde, son journal de Propagande Forestière.

LA RÉDACTION.

HISTOIRE LOCALE

BAYLES et VIGUIERS

de Sisteron

(suite)

Telle qu'elle était et sous sa dernière forme en 1789, la viguerie de Sisteron était, — comme aujourd'hui son arrondissement, — divisée en deux parties, est et ouest, par la Durance, laquelle parait avoir posé de tout temps, comme bien d'autres cours d'eau la question plus sérieuse qu'il ne parait : les cours d'eau sont-ils ou ne sont ils pas des bornes, limites et frontières naturelles ?

A priori, ne paraît être borne et limite que ce qui sépare naturellement et matériellement. Dans ces conditions, il semble que ce sont guère que les chaines de montagnes qui séparent les populations, — jadis les peuplades, — surtout lorsque, comme aux temps anciens, comme actuellement dans les parties reculées de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie, elles sont couvertes de forêts si épaisses, de fourrés si denses que les bêtes fauves seules peuvent s'y glisser. Au bas de la vallée, au centre du bassin, les rives du cours d'eau étaient également habitées à droite et à gauche. Les eaux plus faciles à traverser soit à gué, soit à la nage, soit en barque, avec leur surface unie, présentaient un bien moindre obstacle aux communications que les taillis des bois épais. Aussi partout, aux époques primitives comme encore de nos jours c'est le cours d'eau, la rivière, le fleuve qui est la seule route praticable en tout pays non civilisé.

Il semble cependant que lorsque la masse d'eau était large, imposante, elle opposait un certain obstacle aux relations journalières des peuples primitifs. Il semble qu'il en était de même si cette masse quoique peut être moins forte, était plus impétueuse, plus rapide, dans les pays de montagne que dans ceux de plaine. Ainsi les placides eaux du nord de la France, somnolentes, encaissées étaient plus faciles à traverser malgré leur débit supérieur mais calme, que les rivières alpines et pyrénéennes, se précipitant follement à travers des gorges abruptes ou des clues infranchissables.

Dans quelle catégorie faut-il ranger la Durance ? dans celle des cours d'eau séparateurs ou dans celle des cours d'eau unisseurs ?

Nous croyons qu'il faut distinguer entre la haute et la basse Durance, entre les parties où ses eaux sont déjà fortes et celles où ses eaux sont encore faibles et minimes.

Là où les eaux sont faibles, par exemple à Briançon où on peut les franchir d'une seule enjambée et même beaucoup plus bas, il est évident qu'elles n'ont jamais rien séparé.

Mais vers son embouchure c'est différent et la basse Durance sépara pendant tout le haut moyen âge le comté de Provence de celui de Forcalquier. Il faut cependant reconnaître que le diocèse d'Avignon au sud, aussi bien que celui d'Aix au nord ne tenaient aucun compte de la rivière — pas plus que celui d'Arles, du Rhône — et s'étendaient : Avignon sur une partie du département actuel des Bouches du Rhône et Aix sur une partie des départements de Vaucluse et des Basses-Alpes.

Le rôle de la Durance, en la viguerie de Sisteron, parait avoir varié et avoir été tantôt diviseur, tantôt unisseur jusqu'à la Bléone, affluent important dont les eaux grossissent fortement son cours et élargissent son lit immense. Actuellement et remontant le cours des âges jusque vers l'an 1200 la Durance, en amont de la Bléone, fut considérée comme quantité négligeable et n'a rien séparé du tout, — le levant et le couchant appartenant aux mêmes administrations civiles, Mais avant l'an 1200, c'est tout le contraire. Faut-il croire qu'à ces époques reculées, on avait moins d'interêts ou de moyens de franchir son courant torrentueux ? Faut-il croire que les relations d'une rive à l'autre étaient soit moins faciles, soit moins appréciées et que chaque rive demeurait étrangère à l'autre ?

V. L.

A suivre.

Chronique Locale

ET REGIONALE

SISTERON

Aux membres honoraires. — Nous annonçons avec plaisir aux membres honoraires de la Société musicale des *Touristes des Alpes*, qu'un bal leur sera offert le 21 du courant mois.

Un grand nombre de membres honoraires ayant exprimé le désir que ce bal fut paré et masqué, nous croyons pouvoir ajouter qu'aucun inconvénient ne s'opposerait à ce désir.

Les personnes désireuses de se faire inscrire comme membre honoraire pourront s'adresser chez M. Clergue trésorier de la société.

Gendarmerie. — M. Journot, gendarme du détachement du Sénégal passe à Saint-Vincent de Noyers.

Assises des Basses-Alpes. — Les assises du premier trimestre de 1908 s'ouvriront à Digne, le 30 mars à 9 heures du matin. Sont désignés pour aller siéger à cette session :

MM. Massot Louis-Aristide-Joseph,
Nevière Denis-Jean-Baptiste.

Nos Fêtes Félibréennes de Septembre. — Nous sommes heureux d'annoncer que nos fêtes félibréennes du mois de septembre se présentent sous d'heureux auspices. En effet les démarches faites à Paris par M. Bedel, délégué du Syndicat d'Initiative de concert avec M. Joly, député de l'arrondissement ont obtenu un plein succès. Le haut patronage de M. le Ministre de l'Instruction Publique qui sera représenté à nos fêtes est accordé, et M Dujardin Baumetz sous-secrétaire aux Beaux-Arts nous offre des lots pour notre tombola et des prix pour le concours littéraire.

La présidence de M. Maurice Faure, ami de Paul Arène, sénateur de la Drôme est certaine, ainsi que la venue de M. Albert Tournier, député

© VILLE DE SISTERON

de l'Ariège, autre ami de Paul Arène.

Les billets de la tombola seront mis en vente sous peu au prix de 0 fr. 50. Voici les principaux lots en dehors de ceux offerts par le ministre :

Une chambre à coucher, valeur 500 francs.

Une machine à coudre, val. 250 fr.

Une bicyclette, valeur 200 francs.

Une bicyclette d'enfant, val. 150 fr.

Les autres lots seront très nombreux et très importants.

Le programme nous parvenant un peu tardivement nous le publierons dans notre prochain numéro.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Opérations effectuées pendant le mois de Févier 1908.

Versements 129 dont 28 nouveaux	43.321,73
Rembmets 283 dont 15 pour solde	40 265,96
Solde en faveur des versemets	3.055,77

Bals masqués. — Réussis ont été les deux derniers bals du Casino. De nombreux et jolis masques ont montrés par leur présence qu'ils ne voulaient pas rentrer en Carême sans finir décemment le Carnaval.

Le Mercredi des Cendres a donné lieu à une petite manifestation carnavalesque. Malgré un temps gris, des groupes d'enfants masqués et de pandores en rupture de service, ont donnés à notre ville l'animation d'une journée de fête.

Comité des Fêtes de la Mi-Carême. — La Commission de ce Comité travaille ardemment à l'élaboration du programme des fêtes, qui auront leur dénouement le Dimanche 28, 29 Mars 1908. Le programme, quoique pas tout à fait terminé, comporte déjà de bons et nombreux numéros. La Commission s'est assuré le concours des clairons de l'*Avant-Garde* et des musiciens.

Afin de faire grand et bien et comme les années précédentes une quête sera faite en ville, une tombola avec de nombreux lots sera lancée. Le comité compte sur la générosité de chacun afin de l'aider à donner aux fêtes de cette année, un cachet et un relief qui ne le céderont en rien aux années précédentes.

Affaire Peyrothe contre Goudet-Chabrand

Nous sommes autorisé à déclarer que l'auteur de l'entrefilet commentant un jugement de paix rendu samedi 15 février, est M. Peyrothe lui-même qui en maintient les termes mais qui dans cet entrefilet, n'a pas voulu porter atteinte à l'honorabilité du juge.

ETAT-CIVIL

du 28 Février au 7 mars 1908

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Donnet Marie-Emile-Calixte, voiturier et Mlle Long Célina-Thérèse-Philomène, s.p.

DÉCÈS

Bernard Marie, Veuve Picollet, 70 ans, rue Saunerie.

P.-L.-M. — *Fêtes du Carnaval.* — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 27 février 1908, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 mars, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue la conserveront.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Reboisement des terrains incultes. — Nous croyons devoir signaler aux communes et aux particuliers propriétaires de terrains incultes, que le *Syndicat Forestier de France* se charge de reboiser (à ses frais et en employant les habitants de la commune) tous les terrains incultes ou de peu de valeur par grandes et par petites parcelles.

Nous ne pouvons que conseiller aux Maires et aux Particuliers de profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte et d'adresser immédiatement une demande à son Président, 4 rue de Lille, Paris.

L'Association de l'Histoire Générale des Communes de France, 51, Rue Monsieur-le-Prince, Paris, dont le but est de publier une Histoire de *chaque* Commune, demande un rédacteur et un correspondant par commune.

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les ***migraines***, les ***maux d'estomac*** et la ***constipation***.

BUD SAN

Bud san, deux vieux mots celtiques, employés par nos ancêtres, qui sont toujours vrais. Bud veut dire utile, san source d'où source utile, ou Bussang. Voilà qui résume admirablement les caractères et les qualités de l'eau de Bussang, providence des anémiques, des neurasthéniques, surmenés et convalescents.

Conseil aux Enrhumés

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément les souffrance, l'oppression, la toux des vieilles bronchites ainsi que les plus violents accès d'asthme et de catarrhe. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS POUR LE CONCORDAT

Les créanciers du sieur **Bouchet** Alphonse, ferblantier à Sisteron sont invités à se réunir le **vingt Mars** mil-neuf-cent-huit à **dix** heures du matin pour délibérer sur un concordat.

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

PAR

LICITATION

Il sera procédé le **mardi premier avril** à **deux** heures après-midi à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron par devant M. Girard, juge du siège à ces fins commis, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situées sur le territoire de la commune de **Bayons** (hameau du Forest), arrondissement de Sisteron.

PREMIER LOT

Terre labourable sise au quartier derrière le Clot, comprise sous les numéros 1482, 1483, 1484, 1488 de la section B, d'une contenance d'environ 32 ares, 36 centiares, confrontant : du levant la commune, du nord chemin, du couchant Daumas Fidèle, du midi torrent de Ruinon.

Mise à prix : **Trois cents** fr.
ci..... **300** francs.

DEUXIEME LOT

Terre labourable, sise au quartier de l'Autonne, d'une contenance d'environ 4 ares, comprise sous le numéro 1509 de la section B, confrontant : du levant Ailhaud Claude, du nord rase, du couchant et du midi la commune.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

TROISIÉME LOT

Jardin, sis au quartier les Ouerts, d'une contenance d'environ 64 centiares, compris sous le numéro 1523 de la section B, confrontant : du levant et du nord le chemin, du couchant Bonnet Joseph, du midi Rolland François.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

QUATRIEME LOT

Labour, sis au quartier du Clot de la Rouyère, d'une contenance d'environ 34 ares, compris sous le numéro 1593 de la section B, confrontant : du levant la commune, du nord Sarlin François, du couchant rase, du midi la commune.

Mise à prix : **Quarante** francs.
ci..... **40** francs

CINQUIEME LOT

Vigne, sise au quartier les Fournasses, comprise sous le numéro 1614 de la section B, d'une contenance d'environ 22 ares 20 centiares, confrontant la commune de toutes parts.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SIXIEME LOT

Jardin sis au quartier Forest la Cour, compris sous le numero 1798 de la section B, d'une contenance d'environ 1 are 29 centiares.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SEPTIEME LOT

Maison et **sol** sis au quartier du Forest-la-Cour, compris sous les numéros 1714, 1714 bis, 1715, 1716 de la section B, d'une contenance d'environ 48 centiares, confrontant : du levant Rougon et Elisabeth Richier épouse Silve, du nord Rampon, du couchant Rougon et Elisabeth Richier épouse Silve, du midi chemin d'intérêt commun numéro 17.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

HUITIEME LOT

Bâtiment, cour, pré, partie du four à pain, compris sous les numéros 1728, 1729 et 1754 de la section B, d'une contenance d'environ 2 ares 2 centiares, confrontant : du levant Bertrani et chemin, du nord chemin, du couchant Rolland François et Elisabeth Richier épouse Silve, du midi Bonnet Joseph.

Mise à prix : **Soixante** francs.
ci..... **60** francs.

NEUVIEME LOT

Terre labourable, sise au quartier des Tines, comprise sous le numéro 977, d'une contenance d'environ 4 ares 50 centiares, confrontant : du levant Ailhaud Claude, du nord, couchant, midi Daumas Fidèle.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

DIXIEME LOT

Terre labourable et oseraie, comprise sous les numéros 1015 et 1016 de la section E, d'une contenance d'environ 20 ares 50 centiares, sise au quartier des Escoulines, confrontant : du levant Ailhaud Claude, du nord Sasse, du couchant et midi Garcin Jules et Elisabeth Richier.

Mise à prix : **Deux cents** francs
ci..... **200** francs.

ONZIEME LOT

Terrain vague, bruyère, labour, au quartier du Saveau, compris sous les numéros 1086, 1087, 1088, 1089, 1090 et 1091 de la section E, d'une contenance d'environ 3 hectares 59 ares 10 centiares, confrontant : du levant Noble Jean Antoine, du nord rase, du conchant et midi Sasse et rase.

Mise à prix : **Quatre cents** fr.
ci..... **400** francs.

DOUZIEME LOT

Vigne au quartier Parastre, compris sous le numéro 196 de la section A, d'une contenance d'environ 32 ares 10 centiares, confrontant la commune de toutes parts.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

TREIZIEME LOT

Terres labourables sises au quartier l'Armelin et Champ de Bane, compris sous les numéros 104, 105 et 106 de la section A, d'une contenance d'environ 87 ares 50 centiares, confrontant : du levant rase, du nord torrent, du couchant Daumas Fidèle ; le Champ de Bane, confrontant : du levant Garcin Etienne, du nord, couchant et du midi la commune.

Mise à prix : **Trois cents** francs.
ci..... **300** francs.

QUATORZIEME LOT

Vague et **labour** au quartier dit (Le Touisson) compris sous les numéros 93, 94 et 95 de la section A, d'une contenance d'environ 69 ares 50 centiares, confrontant : du levant torrent de Ruinon, du nord Bertrani, du couchant et du midi la commune.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

QUINZIEME LOT

Vague et **labour** au quartier La Gourre, compris sous les numéros 185, 186 et 187 de la section A, d'une contenance d'environ de 40 ares 90 centiares, confrontant : du levant Garcin Joseph, du nord Garcin Joseph, du couchant et midi la commune.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

SEIZIEME LOT

Labour au Champ Roubin, compris sous le numéro 1240 de la section B, d'une contenance d'environ 82 ares 40 centiares, confrontant : du levant Elisabeth Richier épouse Silve, du nord et du couchant Allègre André, du midi Rolland Jean Joseph.

Mise à prix : **Quarante** francs.
ci..... **40** francs.

DIX-SEPTIÈME LOT

Labour au quartier de Tébéies, compris sous le numéro 1268 de la section B. confrontant du levant et du nord Allègre Joseph et Elisabeth Richier épouse Silve, de couchant et midi Allègre Joseph.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs

DIX-HUITIÈME LOT

Vague au quartier Combe Melon lieu dit d'Eyrolles, compris sous le numéro 2299 de la section B. d'une contenance d'environ de 80 ares 40 centiares.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

DIX-NEUVIEME LOT

Vague et **labour** au quartier d'Arclaut, compris sous les numéros 1397 et 1417 de la section B. d'une contenance d'environ de 52 ares, confrontant Bousquet et la commune.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

VINGTIÈME LOT

Labour et **vague** au quartier Les Rochers, compris sous les numéros 1471, 1472, 1473, 1474 et 1475 de la section B. d'une contenance d'environ de 60 ares 62 centiares, confrontant du levant rase, du nord Bousquet Théodore, du couchant et du midi Bertrani.

Mise à prix : **Quarante** francs.
ci..... **40** francs.

Tous les immeubles dont la désignation précède, sont situés sur le territoire de la commune de **Bayons**. Ils seront vendus d'abord au détail lot par lot pour être ensuite réunis en un seul bloc sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles sont indivis entre : François-Irénée **Rolland**, mineur sous la tutelle légale de Irénée **Rolland**, son père, domestique, demeurant et domicilié à **Cruis** et Etienne **Magnan**, propriétaire à **Bayons**.

La vente en est poursuivie à la requête de Léon-Jean **Lagarde**, propriétaire à **Clamensane**, agissant en qualité de subrogé aux droits et actions de Fidèle **Daumas**, propriétaire à **Bayons**, ledit **Lagarde** ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

CONTRE : 1° Etienne **Magnan**, propriétaire, demeurant et domicilié à Bayons ; 2° Irénée **Rolland**, pris en sa qualité de tuteur légal de son fils mineur François-Irénée **Rolland**, tous deux défendeurs défaillants.

La vente a lieu en vertu d'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Sisieron, le huit Janvier mil-neuf-cent-huit enregistré, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé au greffe du tribunal par Me Charles **Bontoux**.

Elle aura lieu en présence du subrogé-tuteur du mineur François-Irénée **Rolland**, le sieur Jules **Garcin** propriétaire à Bayons ou lui dûment appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué poursuivant la vente.

C. BONTOUX.

Dûment enregistré.

TOURCOING 1906 Exposition de la Industrie Textile

© VILLE DE SISTERON

ETUDE de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant acte reçu par Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc, le vingt-un novembre mil-neuf-cent-sept, portant réalisation d'une promesse de vente, résultant d'un acte sous signature privée en date du trente novembre mil-neuf-cent-quatre, annexé à l'acte sus énoncé.

La Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, Société anonyme au capital de sept millions cinq cents mille francs, siège social à Lyon, rue Grolée, numéro 9, a acquis de Monsieur Joseph **Buès**, docteur en Médecine, demeurant et domicilié à **Sisteron**, sous les clauses et conditions des dits actes de promesse de vente, et de réalisation de ladite promesse, moyenant la somme de **quatorze mille cent** francs **(14100)**.

Une **parcelle** de terrain à prendre et à détacher d'une plus grande qu'il possède au quartier des Filières, commune de Château-Arnoux, la parcelle vendue se trouve être en partie en dessus et en partie en dessous du canal de Château-Arnoux, elle est en nature de pré et constituera une bande qui aura au *maximum* vingt-cinq mètres de largeur et également une autre **parcelle** de terrain qai a pour limite le chemin qui passe sous le pont du chemin de fer, la ligne du chemin de fer jusqu'au canal et le canal jusqu'à la propriété Delaye ; du couchant la route *nationale* jusqu'au canal, et le canal jusqu'au chemin de fer, cette parcelle de terrain est prise en entier.

Une copie collationnée desdits actes, promesse de vente et réalisation de ladite promesse a été déposée au greffe du tribunal de civil de Sisteron.

Copie collationnée sera également signifié :

1° A Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Sisteron.

2° A Madame Joséphine-Louise-Valentine **Chabus**, épouse du vendeur.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur lesdits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux dispositions des articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
Berenguier.

BIBLIOGRAPHIE

GRANDE COLLECTION POPULAIRE
Des Œuvres de *Pierre SALES* à *0,95*

Vient de paraître :

FEMME ET MAITRESSE

L'éditeur Bauche a voulu mettre à la portée du grand public populaire l'œuvre de son romancier favori, Pierre Sales, qui, depuis vingt ans, passionne la France entière et l'étranger.

Une révolution s'est faite, qui grâce au progrès de l'industrie d'une part, grâce surtout à l'immense tirage de chaque volume, permet de donner, au public, pour ce prix si modeste de 0 fr. 95, de véritables volumes de luxe, qui n'étaient autrefois l'apanage que des gens fortunés.

Déjà, en cette belle collection ont paru :

L'enfant du Péché, Passions de jeunes Filles, Le puits Mitoyen, Vipère, Orphelines, Sacrifiée, Pierre Sandrac, Jeanne de Mercœur, et voici :

FEMME ET MAITRESSE

le drame émouvant entre tous, le drame de famille se déroulant au milieu de la peinture la plus exacte, la plus pittoresque, des grands milieux industriels de Normandie et de l'élégante société parisienne,

C'est le grand succès de librairie de ce mois.

Un magnifique volume de 428 pages, sous couverture en couleurs.
Broché, » 95. — Franco par poste. 1,15
Reliure amateur, dos toile, plats papier. 1,75
Franco par poste 1,95
(Maurice Bauche, éditeur, 1, rue de la Trinité, Paris).

BIBLIOGRAPHIE

La curieuse et originale publication LES HOMMES DU JOUR a depuis son premier numéro obtenu un succès légitime.

Le maitre dessinateur A. DELANNOY a joliment crayonné la silhouette de nos contemporains. FLAX dont le pseudonyme cache un de nos plus nerveux polémistes a tracé leur biographie d'une plume experte et incisive.

Les numéros : GEORGES CLEMENCEAU, GUSTAVE HERVE, JEAN JAURES, E. DRUMONT, GENERAL PICQUART deviennent rares,

Devant cet accueil les éditeurs ont décidé de faire paraître cette publication toutes les semaines.

Les numéros de mars seront consacrés à : A. FALLIERES, HENRI ROCHEFORT, JULES GUESDE, EMILE COMBES.

Chaque numéro tiré sur papier de luxe est vendu 10 centimes.

Abonnement : un an, 6 francs ; 6 mois, 3 fr. Etranger : 8 francs.

Primegratuite aux abonnès : un portrait sur japon choisi parmi ceux parus : Clemenceau, Hervé, Jaurès, Drumont.

Administration : 3. Rue des Grands-Augustins Paris (6e)

NOTA. — Les abonnements peuvent partir, pendant quelques semaines encore, du premier numéro.

Bulletin Financier

Marché lourds. On fait 97.60 sur la Rente, 94.30 l'Extérieure. Les Fonds russes fléchissent.

Valeurs de crédit bien tenues. Société Générale 667. On recherche à 423 fr. l'action de la Banque Centrale Mexicaine et à 452 fr. l'obligation 4 o/o de la Banque hypothécaire Franco-Argentine.

Chemins français calmes.

Les 69.840 obligations 4 1/2 o/o de la Compagnie du Chemin de fer du Volga-Bougoulma, émises par la Banque privée et le Syndicat des Banques de province, constituent, au prix de 437.50, un placement à plus de 5 0/0. Ces titres jouissent de la garantie formelle du gouvernement impérial de Russie.

On demnde 443 l'obligation 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres.

Les actions de l'Atlantique, compagnie de renflouage et de remorquage ont des achats suivis entre 124 et 126.

Noveau recul du Rio à 1.522.

L'action des Pétroles « Colombia » s'inscrit en hausse à 451.

Les actions Montebras limited sont en faveur autour de 50.

Les Actions et les parts des Mines de la Haute-Guinée sont fermes respectivement à 330 et 145.

Patisserie -- Confiserie des Alpes
FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Changement de domicile

Monsieur E. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin de détail et sa fabrique de fruits confits seront transférés à Pâques prochain à l'ancienne auberge de la **Tête Noire**, rue droite, **N° 22** et rue de l'Evêché.

Cette nouvelle installation lui permettra mieux encore que par le passé de satisfaire toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et qui seront toujours exécutés avec les produits de 1er choix et à des prix modérés.

A VENDRE
de gré à gré
en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

A LOUER

MAISON LAPLANE, place de l'Horloge, avec boulangerie.

S'adresser à Me Turcan, notaire, Avenue de la Gare, Sisteron.

Les Grandes Conférences sur RACINE et sur NAPOLÉON

Les grandes conférences faites à Paris à la Société des Conférences sur RACINE et sur NAPOLEON obtiennent un succès considérable. On sait que M. Jules LEMAITRE, devant l'affluence des auditeurs, a dû dédoubler son cours sur *Racine*. La *Revue Hebdomadaire* s'est assuré le droit exclusif de reproduire chaque semaine ex-intenso ces conférences qui paraissent, du 25 Janvier à fin avril, illustrées hors texte avec des gravures ou estampes du temps. — Voici au surplus le titre des conférences sur *Napoléon* : La jeunesse de Napoléon, Napoléon et les femmes, Les Missionnaires de Sainte-Hélène, par M. Frédéric MASSON, de l'Académie française ; Le 18 brumaire, par M. Albert VANDAL, de l'Académie française ; Psychologie militaire de Napoléon, par le Général BONNAL ; le théâtre sous l'empire, par M. MOUNET-SULLY ; la Psychologie juridique de Napoléon par M. SABATIER ; Le vol de l'Aigle, par M. Henry HOUSSAYE, de l'Académie française.

Rappelons que les principales chroniques de la *Revue Hebdomadaire*, qui ne publie que de l'inédit, sont tenues par MM. HANOTAUX, de l'Académie française, politique étrangère ; M. Ed. ROD, le mouvement des idées ; Paul ADAM, l'Actualité ; H. BORDEAUX. La Vie au Théâtre ; Frants FUNCK-BRETANO a travers l'histoire ; Charles le GOFFIO la, poesie ; PELADAM, Les Beaux-Arts. Chaque numéro 168 pages. Un supplément tiré sur papier couché illustré par l'image l'histoire de la semaine.

Prix de l'abonnement : 3 mois, 5 fr. 75 ; 6 mois 10 fr. 50 ; 12 mois, 20 francs. *Librairie PLON, 8, Rue Garancière, Paris.*

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

A remettre présentement
pour cause de départ
CAFE DU MIDI
bien achalandé
situé au centre des affaires
Pour renseignements s'adresser au gérant de l'établissement. Sisteron.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

A VENDRE
VITRAGES EN BON ÉTAT

DEUX CYLINDRES EN TOLE
s'adresser au bureau du Journal.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRANDS PRIX, Liège 1905, Milan 1906
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
PRODUIT HYGIENIQUE
indispensable.
Boisson d'Agrément digestive.
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE
EXIGER du RICQLÈS

CANADA *(Ancienne Colonie française)*. Les avantages offerts aux journaliers-terrassiers, domestiques, ouvriers agricoles, concessions gratuite de terre fertiles, voyage à prix réduit, et la grande prospérité de ce pays qui attire chaque année près de 300.000 colons, déterminent souvent aussi à émigrer des personnes inaptes à réussir. *Afin d'éviter toute déconvenue, ne pas partir sans écrire pour renseignements officiels gratuits, 10, Rue de Rome, Paris*, au *Commissariat Général du Canada*, qui n'a pas de représentant en province.

GALERIES SISTERONNAISES
8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8
L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs
Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.
Articles pour Trousseaux et achats de Noces.
Confections pour Hommes et Enfants
— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* **M. *GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* **6, Rue de Provence, Sisteron,**

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

BUSSANG *guérit* **L'ANÉMIE**

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies de la Vessie, mêmes les plus rebelles, sans maux de reins, ni douleurs d'estomac, comme par les Santals impurs, le Copahu et les Injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF.

Se méfier des contrefaçons et des produits similaires.

Exiger dans toutes les Pharmacies le véritable Santal Bline préparé par M. NARODETZKI, Phen, 16, rue Vivienne, Paris.

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS

ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

ANÉMIÉS BUVEZ BUSSANG

EXIGEZ VICHY-GÉNÉREUSE VÉRITABLE VICHY

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire.

© VILLE DE SISTERON